

# Il faut abaisser l'obligation scolaire à 3 ans

## ■ Une des recommandations du Sénat pour lutter contre la pauvreté des enfants.

**P**lus de 725 000 enfants vivent sous le seuil de pauvreté en Belgique, selon un récent rapport adopté, vendredi, au Sénat. La commission des matières transversales et communautaires a travaillé durant plus de dix mois sur cette problématique et débattait de ses recommandations, vendredi.

### 4 enfants sur 10 à risques à Bruxelles

*“Dès l'enfance, nous devons rompre le cercle vicieux de l'inégalité”,* a déclaré Ingrid Lieten (SP.A), qui présidait la commission, aux membres du Sénat. Des différences notables existent selon les Régions: 1 enfant sur 10 en Flandre est à risque de pauvreté contre 1 sur 4 en Wallonie. C'est en Région bruxelloise que la situation est la plus interpellante: 4 enfants sur 10 risquent la pauvreté. Ceci pourrait s'expliquer par le fort taux d'immigration dans la capitale. Un enfant né à l'étranger encourt trois fois plus de risques de pauvreté qu'un enfant né en Belgique.

La pauvreté infantile est une réalité qui a de graves conséquences économiques et sociales sur le long terme.

Le rapport vise à changer la tendance actuelle selon laquelle de plus en plus de personnes sont à risques de pauvreté. Il demande plus de coordination entre les autorités, les parents et les écoles, mais aussi un meilleur encadrement pour les enfants issus de familles modestes.

### Obligation scolaire à partir de 3 ans

Parmi les nombreuses recommandations, on retiendra notamment la demande d'abaissement de l'obligation scolaire à 3 ans (elle est actuellement fixée à 6 ans). D'après le rapport, les enfants issus des familles les plus modestes connaissent en moyenne 400 mots à 3 ans, alors qu'un enfant issu d'une famille aisée en connaîtra 1 200. Une attention particulière est également accordée aux familles monoparentales ainsi qu'aux enfants issus de l'immigration, deux groupes particulièrement sensibles.

Ces recommandations ont été approuvées à 38 voix pour contre 2 abstentions de la N-VA et du Vlaams Belang.

Lieve Maes (N-VA) a signalé que son groupe n'est pas d'accord avec toutes les recommandations et considère que le rapport n'est pas encore assez contraignant.

J. C. (st.)